

REGLEMENT POUR LES UTILISATEURS DE MOUNTAINBIKE

La région de Cardada/Cimetta ne dispose pas en ce moment de pistes pour le pratique du Downhill.

Les sentiers actuels de la montagne sont pratiquement dédiés aux randonnées pédestres et aux excursions. Leur utilisation avec des MTB est tolérée uniquement si les bikers respectent une prudence maximale et plus spécialement en adaptant leur vitesse aux conditions des tracés et à la visibilité aux divers points critiques comme les virages en lacet et les parties étroites.

Les sentiers ou chemins suivant ne peuvent être utilisés par les MTB:

- Sentier P.di Usei-Colmanicchio, maqué avec la table "Helsana"
- Sentiers de la localité de S.Bernardo marqués avec les panneaux d'interdiction
- Sentier Collina Alta, trajet Eco-Grotto La Mondalina, marqué avec un panneaux d'interdiction
- Marches "Al Calvario" et "Eco", les deux marqués avec les panneaux d'interdiction

De toutes les façons il est interdit de sortir des sentiers signalés et de rouler sur les chemins sédimentés privés de n'importe quels bois et prairies.

Chaque biker est tenu au respect des règles ci-dessus et devra assumer l'entière responsabilité des incidents ou des dommages causés en cas de manquement.

LES 10 REGLES POUR LES BIKERS

1. Toujours porter les gants et le casque – les têtes sages se protègent
2. Utiliser seulement une bicyclette en parfaite conditions. Contrôler régulièrement son matériel.
3. Etre en forme et ne pas surévaluer ses capacités sportives
4. Toujours respecter le code de la route
5. Respecter les plantes et les animaux, parcourir seulement les sentiers et routes existantes. Ne quitter pas les sentiers pour entrer dans les bois et prairies.
6. N'abandonner pas vos détritits dans la nature
7. Respecter les randonneurs et les piétons, soyez gentils et si besoin descendez de la bicyclette.
8. Ne descendez pas téméairement dans les descentes et si vous rencontrez des randonneurs, adaptés votre vitesse au niveau requis
9. Toujours fermer les barrières pour les bestiaux des enclos
10. Suivez les instructions et indications des militaires et des gardes forestiers

AJOUT DE QUELQUES REGLES FIS

- Ne pas mettre en danger et causer des dommages a d'autres personnes
- Adapter votre conduite et vitesse á votre capacité et aux conditions existantes
- Respecter les signaux et marquages
- Prêter assistance et alerter les secours en cas d'incidents
- Les personnes impliquées et les témoins éventuels sont tenus á fournir toutes les informations nécessaires en cas d'incidents

Nous vous demandons d'observer les dispositions sur les tracés á utiliser en cas de présence de skieurs dans la zone de Cimetta. Celles-ci sont indiquées par une signalétique installée et par les lignes de démarcations signalées par des cordes et piquets. Nous vous demandons d'éviter d'endommager volontairement les tracés (dérapages excessifs).

La CIT participe en quote-part au paiement du transport des MTB pour les remontées mécaniques mais décline toutes responsabilités en cas d'incidents et dommages occasionnés.

Le biker déclare avoir lu et compris le présent règlement

Nom et prénom: E-mail:

Date: Signature: